

Réunion Parents d'élèves UNAAPE – Services municipaux Carbon-Blanc 7 janvier 2020

Présents :

Mmes Gamonet, Barbeau-Lafage, Montsec : Services municipaux et élue
4 représentants de l'UNAAPE (3 école Pasteur et 1 Barbou)

ASLH :

La capacité maximum de l'ASLH est de 120 enfants.

Une liste d'attente est constituée. Mme Gamonet signale que certains dossiers ne sont pas complets. Elle n'a accès qu'au seul quotient familial.

Le réfectoire qui sera plus grand dans la nouvelle école permettra l'accueil d'un plus grand nombre d'enfants.

La mairie signale également que des réservations n'ont pas été honorées aux vacances de la Toussaint : le lundi notamment, des places étaient libres sans que les familles en liste d'attente n'aient pu être prévenues.

Projet gymnase :

La construction du gymnase va démarrer et serait terminée fin 2020.

Mme Montsec précise qu'il y aura des gradins et qu'il sera homologué pour les compétitions. Reste à déterminer quelle activité sportive (danse ou arts martiaux) sera accueillie dans le local annexe.

Il est précisé que le projet immobilier alentour va faire l'objet d'une consultation.

Projet nouvelle école :

Les appels d'offre pour choisir les artisans sont en cours. Le début des travaux est attendu pour avril 2020.

Activités sportives de l'école Barbou :

Les activités sportives peuvent être effectuées dans le foyer municipal et la salle Philippe Madrelle. Le matériel sportif commandé semble avoir été livré à l'école Barbou.

Pour les créneaux des salles sur le site de Lacoste, il faut attendre le retour de l'école Pasteur qui est prioritaire compte tenu de sa proximité géographique.

Cantine :

Le marché a une durée d'un an, renouvelable 3 fois.

La qualité des repas fournis par l'actuel prestataire est largement évoquée. La mairie n'est pas satisfaite et l'a fait savoir en commission des menus le 28 novembre dernier. Une rencontre a eu lieu entre le maire et le directeur régional.

La difficulté si l'on voulait résilier le marché réside dans les 6 mois nécessaires à la passation d'un nouveau marché. Comment pendant ce laps de temps livrer les repas ?

Il est évoqué de faire un sondage auprès des parents et enfants sur leur niveau de satisfaction.

Les jours de grève, la mairie utilise les stocks « tampons, à base de conserves ou demande que les élèves amènent des pique-niques.

L'attente des enfants pour aller manger est gérée par le personnel municipal : 2 agents dans la cour de récréation et un en haut des marches qui mènent au réfectoire.

Les difficultés de communication du personnel de la cantine sont expliquées et les parents d'élèves soulignent le risque de voir la pause méridienne mal vécue par des enfants.

Mme Barbeau-Lafage explique qu'un projet de service va être mis en place afin de déterminer une meilleure façon de travailler. Une éducatrice spécialisée va assister l'équipe en venant une fois par cycle.

Les agents vont également suivre une formation sur le handicap.

Il semble que l'équipe n'est pas été en mesure de gérer quelques éléments perturbateurs.

Mme Gamonet signale également que des dossiers « cantine » sont incomplets, avec notamment des fiches sanitaires manquantes. Pourtant, les enfants sont tout de même accueillis, par respect pour eux.

La mairie pense à faire signer une décharge aux parents notamment en ce qui concerne les allergies alimentaires. Elle envisage de faire passer les courriers par l'école.

Périscolaire :

Les représentants de l'école Pasteur demandent une surveillance de la musique dans le local garderie et de veiller à ce que les smartphones des animateurs ne servent pas à écouter avec les enfants de la musique.

Le rangement du local garderie a créé de l'incompréhension chez certains enfants qui arrivent le matin juste au moment du rangement alors qu'ils n'ont pas joué. Il faut veiller à la communication dans ces moments-là.

La mairie précise que les parents ne doivent pas hésiter à discuter avec les animateurs.

Entretien - Matériel:

La propreté des abords de l'école est de nouveau évoquée.

Il est reconnu par toutes les personnes présentes que la saleté existe bien : trottoirs et lampadaires.

Mme Montsec assure de son intervention directement auprès des services techniques pour que cela soit enfin nettoyé, notamment les lampadaires. Les parents d'élèves font état de leur agacement à ce sujet.

La boîte aux lettres des parents d'élèves ayant fait l'objet de détérioration, il est évoqué de la déplacer à l'intérieur de l'enceinte de l'école.